

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DE LA COMMUNE DE LIEUSAIN

DEPARTEMENT
DE SEINE ET MARNE

Séance du

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil d'administration	en exercice	qui ont pris part à la délibération
9	9	5

L'an deux mil huit et le _____ à _____ heures , le Conseil d'administration de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour pour défaut de quorum lors de la séance du 21 février 2008, et peut valablement délibérer même si la majorité des membres en exercice n'assiste pas à la séance, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Danièle RIVAUX, Vice-Présidente

Date de la convocation

22.02.2008

RIVAUX

Objet de la délibération

Rapport d'activité 2007
Du C.C.A.S.

N° 5.2008

Présentes : Mesdames AUTOR, EGIDO, FABRIANO, PINEAU,

Absents : Mesdames CHANOT, MOINY, Monsieur LEVY

Absent excusé : Monsieur BISSON

Secrétaire de séance : Madame FABRIANO

Madame la vice-Présidente du Conseil d'Administration présente aux membres le rapport d'activité 2007 du service.

Elle propose aux membres du Conseil d'Administration de procéder à son adoption.

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, valide le rapport d'activité 2007 du CCAS.

Pour extrait conforme,
Lieusaint, le 29 février 2008

Michel BISSON
Président du C.C.A.S.

